

RAPPORT D'ANALYSE BUDGÉTAIRE MONO-ANNÉE

CHAMPAGNAC

Exercice 2024

Population : 1048 habitants

Strate démographique : 500 à 2000 habitants

Rapport généré le 06/02/2026 à 23:21

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Identification

La commune de CHAMPAGNAC compte 1048 habitants au titre de l'exercice 2024. Elle se situe dans la strate démographique des communes de 500 à 2000 habitants.

Objet de l'analyse

Le présent rapport d'analyse budgétaire a pour objet d'apprécier la situation financière de la collectivité au titre de l'exercice budgétaire considéré. L'analyse porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement, la capacité d'autofinancement, l'endettement et les principaux ratios financiers. Les données sont systématiquement comparées à la moyenne de la strate démographique de référence.

Méthodologie

L'analyse financière s'appuie sur les données des budgets exécutés par les communes dont la source provient de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Elle respecte la nomenclature comptable M14/M57. Les comparaisons avec la strate démographique permettent de situer la collectivité par rapport aux communes de taille comparable. Les ratios de niveau sont exprimés en euros par habitant. Les ratios de structure sont exprimés en %.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE GLOBALE

Analyse Globale Intelligente

Synthèse financière globale

La commune de Champagnac présente un équilibre budgétaire solide, marqué par un résultat de fonctionnement excédentaire de 456 k€ et une capacité d'autofinancement brute élevée à 479 k€, soit 28,1 % des produits de fonctionnement. Dans un contexte d'endettement maîtrisé à 224 % des produits CAF (encours de dette de 1 074 k€ pour 479 k€ de CAF brute), la capacité de désendettement s'établit à 2,2 années, bien en deçà du seuil prudentiel de 12 ans. La CAF nette, à hauteur de 296 k€, finance partiellement les dépenses d'équipement (662 k€), sans recours à un nouvel emprunt sur l'exercice, tandis que le fonds de roulement positif de 274 k€ assure une réserve de trésorerie modérée.

Analyse des grands équilibres

La section de fonctionnement affiche des produits élevés (1 863 k€, soit 1 778 €/hab.), supérieurs à la moyenne de la strate, portés notamment par une DGF importante (27,8 % des produits, contre 17,2 % en moyenne). Les charges de fonctionnement, à 1 407 k€ (1 342 €/hab.), dépassent également la strate, avec une part des charges de personnel stable à 45,1 %, conforme au niveau de la strate (44,6 %). Le résultat de fonctionnement positif de 456 k€ traduit un excédent structurel permettant une bonne capacité d'autofinancement. La CAF brute de 479 k€ (457 €/hab.) est supérieure à la moyenne de la strate, traduisant une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir les charges financières et une partie des investissements. La CAF nette, déduction faite des charges financières, s'élève à 296 k€ (283 €/hab.), soit un taux d'épargne nette de 17,4 %, supérieur au seuil de 10 % et à la moyenne de la strate. La section d'investissement, avec des dépenses d'équipement de 662 k€ (632 €/hab.), est financée en partie par la CAF nette, sans recours à un nouvel emprunt sur l'exercice, ce qui traduit une gestion prudente du financement des investissements. L'encours de dette, à 1 074 k€ (1 025 €/hab.), est élevé par rapport à la strate (560 €/hab.), mais la capacité de désendettement très faible (2,2 ans) indique une bonne maîtrise du niveau d'endettement. Le fonds de roulement positif de 274 k€ (261 €/hab.) est inférieur à la moyenne de la strate (557 €/hab.), ce qui pourrait limiter la marge de manœuvre à court terme.

Points forts

- Résultat de fonctionnement excédentaire et capacité d'autofinancement élevée, assurant un autofinancement robuste.
- Absence de recours à l'emprunt nouveau sur l'exercice, traduisant une gestion équilibrée des investissements.
- Capacité de désendettement très favorable, bien en deçà du seuil prudentiel.

Points de vigilance

- Encours de dette élevé en valeur absolue et par habitant, supérieur à la moyenne de la strate.
- Fonds de roulement positif mais inférieur à la moyenne de la strate, limitant la trésorerie disponible.

Articulations comptables

La CAF brute couvre largement les charges financières et contribue au financement des investissements, tandis que la CAF nette finance directement une part significative des dépenses d'équipement. L'excédent de fonctionnement alimente la capacité d'autofinancement, permettant de limiter le recours à l'endettement et de maintenir un fonds de roulement positif.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des opérations courantes de la collectivité. Elle se caractérise par les produits (recettes) et les charges (dépenses) nécessaires au fonctionnement des services publics locaux.

1.1. Produits de fonctionnement

Produits De Fonctionnement

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Le total des produits de fonctionnement constitue une recette majeure du budget de fonctionnement de la commune, regroupant l'ensemble des recettes réelles et d'ordre.

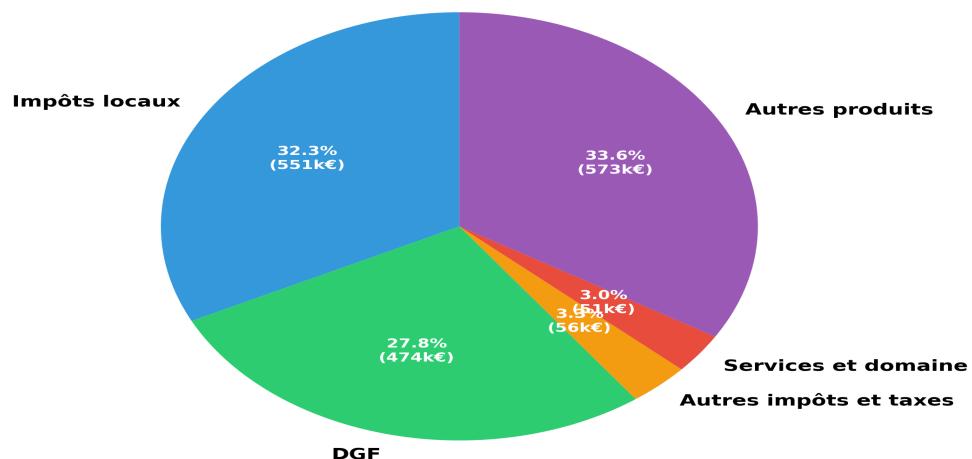
2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Le poste s'élève à 1 863 k€, soit 1 778 €/habitant, ce qui représente une sur-pression de 88,3 % par rapport à la moyenne de la strate (944 €/hab.). Cette atypicité structurelle pourrait traduire une configuration particulière des ressources de la commune, sous réserve de l'examen détaillé de la nature des produits inclus.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Ce poste, en tant que source principale de recettes de fonctionnement, contribue directement à la capacité d'autofinancement et au résultat positif de fonctionnement. Il constitue un levier essentiel de la commune pour maintenir son équilibre budgétaire, compte tenu notamment de la capacité d'épargne brute élevée et du fonds de roulement positif.

Répartition des produits de fonctionnement CAF



Graphique 1 – Répartition des produits de fonctionnement

1.2. Charges de fonctionnement

Charges De Fonctionnement

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Le total des charges de fonctionnement constitue un poste majeur de dépenses réelles et d'ordre impactant directement la trésorerie communale.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Le montant des charges de fonctionnement s'élève à 1 407 k€, soit 1 342 €/habitant, ce qui représente une sur-pression de +73,4 % par rapport à la moyenne de la strate (774 €/hab.). Cette différence notable pourrait traduire une structure de dépenses spécifique ou des besoins de fonctionnement supérieurs, sous réserve d'un examen détaillé des composantes de ces charges.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Ce poste, en tant que charge de fonctionnement impactant directement la trésorerie, constitue un élément déterminant de la capacité d'autofinancement nette. Son niveau élevé pourrait limiter la marge de manœuvre financière, bien que la commune présente un résultat de fonctionnement positif et un fonds de roulement suffisant, témoignant d'une gestion équilibrée dans son ensemble.

Charges De Personnel

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépense de fonctionnement de la commune, représentant 45,1 % des charges de fonctionnement.

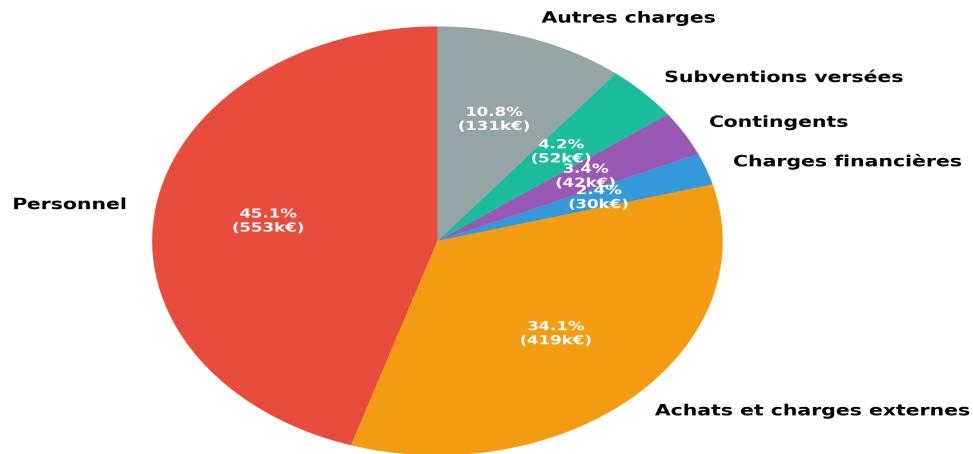
2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Le poste s'élève à 553 k€, soit 528 €/habitant, ce qui dépasse de 60,5 % la moyenne de la strate (329 €/habitant) avec une part dans les charges de fonctionnement légèrement supérieure de 0,5 point. Cette sur-pression pourrait traduire une structure de masse salariale plus élevée ou des modalités spécifiques de gestion des ressources humaines, sous réserve de l'examen des effectifs et des conditions d'emploi.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Le poids salarial, nettement supérieur à la moyenne de la strate, traduit une rigidité structurelle importante dans les charges de fonctionnement, limitant potentiellement les marges de manœuvre budgétaires de la commune. Ce poste constitue ainsi un élément contraignant dans la gestion financière courante.

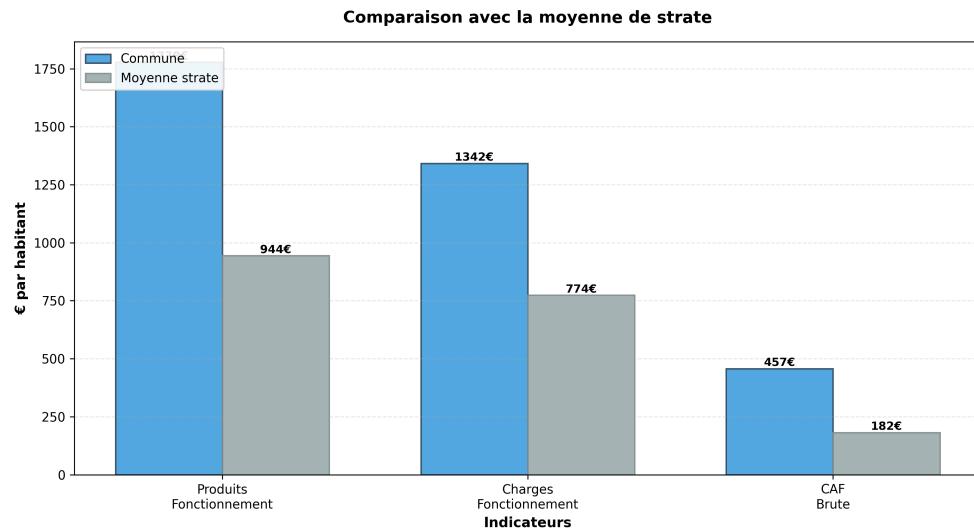
Répartition des charges de fonctionnement CAF



Graphique 2 – Répartition des charges de fonctionnement

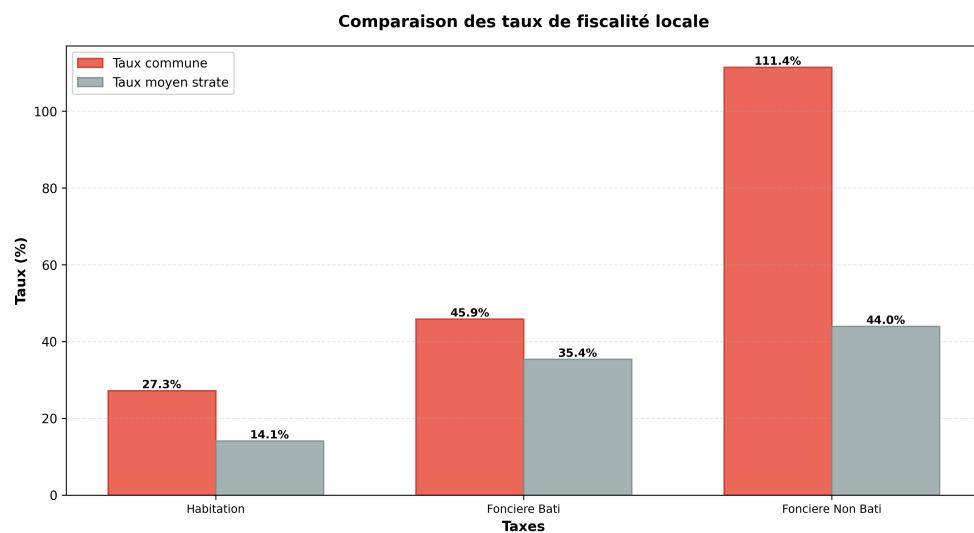
1.3. Analyse comparative

Le positionnement de la commune par rapport à la moyenne de sa strate démographique permet d'apprécier le niveau relatif de ses produits et charges de fonctionnement. Cette comparaison constitue un élément d'appréciation de la structure financière communale.



Graphique 3 – Comparaison avec la moyenne de strate

L'analyse de la pression fiscale locale s'effectue par comparaison des taux communaux avec les taux moyens constatés dans la strate.



Graphique 4 – Comparaison des taux de fiscalité locale

II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement constitue l'excédent dégagé par la section de fonctionnement permettant de financer les investissements et de rembourser la dette.

CAF Brute

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

La capacité d'autofinancement brute, représentant 28,1 % des produits réels de fonctionnement, constitue un indicateur clé de la marge de manœuvre financière interne de la commune.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Avec un montant de 479 k€ soit 457 €/hab., la CAF brute de Champagnac dépasse significativement la moyenne de la strate (182 €/hab.), affichant un écart de +151,1 % par habitant et une part dans les produits réels supérieure de 8,2 points. Cette surperformance pourrait traduire une structure de charges et produits réels de fonctionnement favorable à la génération de ressources internes, sous réserve d'un examen détaillé des composantes de fonctionnement.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

La CAF brute élevée témoignerait d'une capacité importante à générer des flux de trésorerie avant remboursement du capital, offrant ainsi un levier financier notable pour le financement des investissements et le désendettement. Ce poste ne semble pas constituer une contrainte sur l'équilibre financier de la commune.

CAF Nette

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

La capacité d'autofinancement nette, à 296 k€, constitue une ressource financière interne majeure, représentant 17,4 % des produits de fonctionnement de la commune.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Avec 283 €/habitant, soit un écart positif de 159,6 % par rapport à la moyenne de la strate (109 €/hab.), la CAF nette de Champagnac se situe nettement au-dessus de celle des communes comparables. Cette surperformance relative pourrait traduire une structure de fonctionnement favorable ou une politique d'amortissement de la dette spécifique, sous réserve d'un examen approfondi des charges et des remboursements en capital.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

La CAF nette élevée traduit une capacité significative d'autofinancement disponible pour financer les dépenses d'équipement, constituant ainsi un levier financier important pour la commune. Ce reliquat après remboursement de la dette en capital offre une marge de manœuvre pour soutenir l'investissement sans recourir à un endettement supplémentaire.

III. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations affectant le patrimoine de la collectivité. Elle comprend les dépenses d'équipement et leurs financements.

Depenses Equipment

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Les dépenses d'équipement représentent un poste majeur dans la structure des emplois d'investissement de la commune, avec une part de 77,8 %.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 662 k€, soit 632 €/habitant, ce qui dépasse de 62,5 % la moyenne de la strate (389 €/hab.). Cette sur-pression relative pourrait traduire une structure d'investissement plus soutenue que celle des communes comparables, sous réserve de l'examen des priorités d'investissement et des capacités financières associées.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Le niveau élevé des dépenses d'équipement témoignerait d'un dynamisme marqué de la politique d'investissement, mobilisant une part significative des ressources. Ce poste constitue un levier important dans la gestion financière, sans apparaître comme une contrainte excessive au regard de la capacité d'autofinancement nette et de l'endettement maîtrisé.

Emprunts Contractés

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Le recours à l'emprunt est nul en 2024, représentant ainsi une part inexiste dans les ressources d'investissement de la commune.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Le montant de l'emprunt s'élève à 0 k€, soit 0 €/habitant, ce qui constitue un écart de -100 % par rapport à la moyenne de la strate fixée à 59 €/habitant. Cette absence d'emprunt traduit une atypicité structurelle par rapport aux communes comparables, suggérant une politique d'investissement financée sans recours à l'endettement, sous réserve de l'examen des capacités d'autofinancement et des besoins d'investissement.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

L'absence d'emprunt limite la charge financière liée au remboursement de la dette, ce qui pourrait constituer un facteur de stabilité budgétaire. Toutefois, ce poste ne constitue pas un levier de financement pour couvrir les dépenses d'équipement de l'exercice, ce qui pourrait restreindre la marge de manœuvre en investissement.

Subventions Recues

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Les subventions et dotations d'équipement, incluant les amendes de police, constituent une recette d'investissement marginale dans la structure budgétaire de la commune.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Le poste s'élève à 8 k€, soit 8 €/habitant, contre une moyenne de 121 €/habitant dans la strate, traduisant un écart négatif de 93,4 % et une part dans les ressources d'investissement de 0,7 % contre 26,9 % en moyenne. Cette sous-représentation pourrait traduire une structure de financement d'équipement moins dépendante des subventions affectées, sous réserve de l'examen des autres ressources mobilisées.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Compte tenu de sa faible part dans les ressources d'investissement, ce poste ne constitue pas un levier significatif de manœuvre budgétaire pour la commune et n'impacte que marginalement l'équilibre financier global.

IV. ENDETTEMENT

L'analyse de l'endettement porte sur l'encours de dette au 31 décembre et sur la capacité de la collectivité à le rembourser dans des conditions soutenables.

Encours Dette

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

L'encours de la dette constitue un poste clé du passif financier de la commune, représentant l'ensemble des engagements financiers à moyen et long terme à rembourser aux établissements prêteurs.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Au 31 décembre 2024, l'encours de dette s'élève à 1 074 k€, soit 1 025 €/habitant, ce qui dépasse de 83 % la moyenne de la strate (560 €/hab.). La part de la dette dans les produits de la CAF brute est de 63,0 %, légèrement supérieure à celle de la strate (60,9 %), traduisant une sur-pression modérée relative à la capacité d'autofinancement. Cette situation pourrait traduire une structure d'endettement plus marquée que celle des communes comparables, sous réserve d'un examen approfondi des modalités de remboursement et des investissements financés.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

L'encours de dette, avec une capacité de désendettement de 2,2 années, reste nettement inférieur au seuil prudentiel de 12 ans, indiquant un risque de surendettement limité. Ce poste représente un levier financier maîtrisé, contribuant à la couverture partielle des dépenses d'équipement sans compromettre l'équilibre financier global de la commune.

Fonds Roulement

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Le fonds de roulement, à hauteur de 274 k€, constitue une réserve financière issue des résultats cumulés, reflétant la capacité d'autofinancement nette des opérations d'investissement.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Avec un montant de 274 k€ et une valeur par habitant nulle (0 €/hab.), le fonds de roulement de Champagnac se situe en alignement exact avec la moyenne de la strate (0 €/hab., +0.0% d'écart). Cette neutralité relative suggérerait une structure financière conforme aux pratiques observées dans les communes de taille comparable, sous réserve de l'examen des flux d'investissement et de la gestion du besoin en fonds de roulement.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Le fonds de roulement positif, quoique modéré, pourrait constituer un levier de stabilité financière, offrant une marge de manœuvre limitée face aux aléas. Sa contribution au bilan traduit une capacité à absorber partiellement les décalages de trésorerie liés au cycle d'exploitation, sans constituer une rigidité notable dans la gestion financière de la commune.

V. RATIOS FINANCIERS DE SYNTHÈSE

Les ratios financiers permettent d'apprécier la situation financière de la collectivité et sa soutenabilité à moyen terme. Les principaux indicateurs suivis sont la capacité de désendettement et le taux d'épargne net.

